RÉUNION DE RENTRÉE
POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2DE :

LPO ARAGON-PICASSO
13 SEPTEMBRE 2022

Les conseils pour réussir

- Se mettre au travail rapidement et ne jamais faire ses devoirs au denier moment
- Créer des liens et s’adapter à sa nouvelle classe
- S’organiser, choisir ses supports de prise de notes et gérer son temps
- Avoir toujours son matériel
- Relire chaque soir les leçons pour le lendemain
- Utiliser les heures libres pour travailler au lycée

Le 1er Trimestre

- Les tests de positionnement
- Le bilan intermédiaire
- Le conseil de classe
- La rencontre parents/professeurs

Le 2ème Trimestre

- Les ateliers d'orientation
- La réunion d'information sur l'orientation pour les parents
- Les vœux de poursuite d'études
- Les conseils de classes

Le 3ème Trimestre

- Le choix d’orientation
- Les conseils de classes

Quelle orientation après la 2nde GT ?

1. La voie générale

- En 1ère l'élève suit 3 enseignements de spécialité (4 heures hebdomadaires par EDS) + les matières du tronc commun + éventuellement l'option commencée en 2nde et/ou l'option maths (si pas en EDS ou pas intégrée au tronc commun)

- En Terminale, l'élève conserve 2 spécialités sur les 3 de 1ère (6 heures hebdomadaires par EDS) + les matières du tronc commun + la ou les options suivies en 1ère + éventuellement une nouvelle option spécifique à la Terminale

Les spécialités enseignées au LPO

- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Anglais Monde Contemporain**
- **Numérique et sciences informatiques**
- **Sciences de l'ingénieur**
- **Musique**

Les options

- En 1ère et en Terminale, les élèves pourront poursuivre l'option commencée en 2nde parmi
  - **Musique**
  - **Arts plastiques**
  - **Cinéma audiovisuel**
  - **Latin**
- En Terminale, les élèves pourront ajouter une option complémentaire parmi
  - **Mathématiques expertes** : s'adresse aux élèves qui conservent la spécialité « mathématiques » en Terminale
  - **Mathématiques complémentaires** : s'adresse aux élèves qui suivaient la spécialité « mathématiques » en 1ère et qui ne la conservent pas en terminale

L’option maths de 1ère ?

- En 1ère, les élèves pourront choisir l’option « maths spécifiques ».

  Il s’agit d’1h30 par semaine qui viendront compléter l’enseignement scientifique.
  Les résultats compteront donc dans la moyenne du contrôle continu, au même titre que les SVT et la physique-chimie de l’enseignement scientifique.

2. La voie technologique

- C’est la série choisie qui déterminera les enseignements de spécialité
  - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
  - STL : Sciences et technologies de laboratoire
  - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
  - **STI2D : Sciences et technologies de l’industrie et du développement durable**
  - **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion**
  - STHR : Sciences et technologies de l’hôtellerie et de la restauration
  - TMD : Techniques de la musique et de la danse
  - STAV : Sciences et technologies de l’agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

Vers l’obtention du BAC

Le contrôle continu : 40%

Coefficients des enseignements ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales

	Voie générale			Voie technologique		
	1ère	Tale	Total	1ère	Tale	Total
Enseignement de spécialité de 1ère	8		8	8		8
Histoire – Géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement Scient. (voie G) ou Maths (voie T)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
TOTAL enseignements obligatoires			40			40

Les épreuves finales : 60%

		Coef. Bac Gén	Coef. Bac Tech
Épreuves anticipées	1. Français écrit	5	5
	2. Français oral	5	5
Épreuves finales	3. Philosophie	8	4
	4. Épreuve orale terminale	10	14
	5. Épreuve de spécialité n°1	16	16
	Épreuve de spécialité n°2	16	16
	TOTAL	60	60

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

Merci pour votre attention

Salle de réunion par classes

- 2nde 1 Mme POUZANCRE 301
- 2nde 2 Mme VITOZ 314
- 2nde 3 Mme MORETON 319
- 2nde 4 Mme CABOUR 304
- 2nde 5 M. BOUKEZZOULA 313
- 2nde 6 M. SOULIER 302
- 2nde 7 Mme GAGET 305
- 2nde 8 Mme CHAUMETTE 307
- 2nde 9 M. GILLET 306
- 2nde 10 M. BRECH 321
- 2nde 11 Mme CELLE 327
- 2nde 12 M. AULAGNIER 303